

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CANAL +
(Euronext Paris)

Par courrier du 23 juillet 2008, la société Credit Suisse Group (Paradeplatz 8, 8001 Zurich, Suisse), a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 juillet 2008, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Credit Suisse Securities (Europe) Limited qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CANAL + et détenir directement et indirectement, 4 099 734 actions CANAL + représentant autant de droits de vote, soit 3,24% du capital et des droits de vote de cette société (1), répartis de la manière suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Credit Suisse Group	56 572	0,04
Credit Suisse Securities (Europe) Limited	4 043 162	3,19
Total Credit Suisse Group	4 099 734	3,24

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession hors marché d'actions CANAL +.

(1) Sur la base d'un capital composé de 126 690 768 actions représentant autant de droits de vote.